

# Modernisation des grottes de Domme

## I – MAÎTRE D’OUVRAGE

Nom de la collectivité : Commune de Domme

Nom, qualité du responsable : Jean-Claude CASSAGNOLE, Maire

Adresse : 5 Place de la Halle 24250 DOMME

Arrondissement – Canton : Arrondissement de Sarlat - Canton de Saint-Cyprien.

N° INSEE : 24152 - N° SIRET : 21240152500010



## II – PROJET

La Commune de Domme est propriétaire de la grotte de Domme.

Cette grotte, découverte en 1912, a été aménagée au fil des décennies qui ont suivi.

La dernière étape importante de travaux a consisté, en 1992, à construire un ascenseur extérieur « à flanc de falaise », afin d’en faciliter la sortie pour les visiteurs.

Les travaux portant sur le cheminement intérieur et l’électrification se sont faits progressivement et, pour les plus importants d’entre eux, dans les années soixante, après l’aménagement d’une entrée directe à partir de la Place de la Halle, siège actuel de l’Office de Tourisme communautaire.

Le cheminement intérieur des visiteurs - sur les 450 mètres de galeries - devait être réhabilité, en tenant compte des technologies actuelles, visant notamment à éviter les « glissades » et d’améliorer les zones du parcours présentant des handicaps tels, flaques d’eau, largeur, hauteur.

Par ailleurs, l’électrification des galeries devait être entièrement revue ; les contrôles en attestaient, notamment en matière de blocs de secours ; la réhabilitation du cheminement était l’occasion de mettre aux normes de sécurité, ainsi que de passer d’un dispositif d’éclairage classique mais ancien à une technologie de type « LED », permettant ainsi de générer des économies importantes sur la consommation énergétique du site.

Ces travaux, d’une ampleur considérable, ont été réalisés en période touristique « creuse » afin de garder la grotte ouverte durant la pleine saison. À cette fin, la réhabilitation du tapis de cheminement et l’électrification a été réalisée « à cheval » sur 2020-2021.

### III – TRAVAUX RÉALISÉS

#### Terrassement – Génie civil : titulaire entreprise « Ets Besson Michel »

Terrassement / déroctage du sol, des parties latérales et du toit des galeries.

Drainage des zones humides.

Construction d'un revêtement antidérapant (450 mètres de galerie).

Démolition et/ou remise aux normes des escaliers.

Pose de rambarde et/ou main courante (intérieures et extérieures).

Pose gaines et réservations sous le tapis de « cheminement » (électricité, eau, audio et vidéo).

Coût travaux HT : 613 773,00 €

#### Électricité : titulaire entreprise « Cave lighting »

Courants forts et courants faibles.

Éclairage scénographiques :

- éclairage balisage de circulation et sécurité.
- éclairage de mise en valeur de la Grotte.

Coût travaux HT : 184.461,57 €



#### Autres intervenants :

Maître d'œuvre	ANTEA GROUP	59 000 €
Coordonnateur SPS	SAS A2C – PRESENTS SA	1 638 €
Bureau de contrôle	Bureau VERITAS	3 965 €
Assistants à maître d'ouvrage	ATD 24 – A111 Antoine Bigot	4 720 €

## FINANCEURS

État (DETR 2019) 116 471 €

**LA DETR**

Localisation et Développement des Territoires Ruraux



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil départemental Dordogne 31 479 €



Union Européenne (FEADER) 392 010 €



UNION EUROPEENNE

Commune de Domme 327 597 €



## IV – PREMIERS RÉSULTATS

Augmentation du nombre de visiteurs sur les saisons 2021 et 2022 (de l'ordre de 50 000 visiteurs en 2022).

Amélioration des conditions de visite permettant d'accueillir un public plus important.

Mise en place d'une boutique à la sortie des grottes.

Organisation de visites thématiques en soirée lors des semaines d'été.

Venez nombreux pour visiter cette « nouvelle » grotte du Périgord Noir !